

# ARCADE 84

*Un lieu de vie et de soins*



RAPPORT D'ACTIVITES  
2020

## ARCADE 84 - Points clés

L'association Arcade 84 est un lieu de vie et de soins destiné à des personnes souffrant de troubles psychiques.

Notre association s'engage :

- à stabiliser, améliorer l'état psychique et l'autonomie des personnes aux moyens d'activités et de prestations sociales.
- à favoriser l'intégration, permettre aux personnes de (re)découvrir leurs intérêts et de lutter contre l'isolement social.

L'association Arcade 84 est reconnue d'**utilité publique**.

L'Arcade 84 est subventionnée par l'État de Genève (selon le principe d'un contrat de prestations).

L'Arcade 84 est membre du **CAPAS** et d'**INSOS Genève**.

L'assurance qualité de l'association répond aux normes **ISO 9001 - Class 15**

L'association Arcade 84 est soumise au contrôle ordinaire et établit ses comptes annuels en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC, en particulier la **RPC 21**.



Fondation pour les recommandations relatives  
à la présentation des comptes

# L'année 2020 en quelques mots



**Un vent nouveau souffle sur l'Arcade 84**

**Semaine du goût 2020**

L'Arcade 84 a remporté le 1er prix ex-aequo dans la catégorie développement durable.

Thématique : monochrome

**L'Arcade 84 est créative et maintient ses prestations pendant la pandémie !**

# Un vent nouveau souffle sur l'Arcade 84

Comme vous le savez peut-être, de nombreux changements ont eu lieu au sein de notre association, en particulier au niveau de la direction et du comité qui a été renouvelé à 80%. Avec ces nouvelles arrivées, un vent nouveau souffle sur le projet Arcade 84.

Les nouveaux membres du comité ont une riche et longue expérience couvrant divers domaines tels que la santé mentale, la santé, la finance, la comptabilité, la gestion et le management. Des expériences complémentaires à la mission de l'Arcade 84 et à la grande expertise des membres de l'équipe.

En octobre 2020, afin de continuer à proposer des prestations de qualité, nous avons engagé un processus de recrutement pour compléter notre équipe. Ce processus s'est finalisé par l'engagement d'un travailleur social début 2021.

## **La dynamique de notre structure**

À partir du mois d'octobre 2020, nous avons initié des réflexions sur notre gouvernance. Une volonté de mieux valoriser les compétences, les connaissances et la capacité de prise de décision par l'ensemble des acteurs de l'Arcade 84.

Il est primordial d'une part de soutenir la coopération entre les acteurs afin d'assurer une utilisation efficace des ressources. D'autre part, permettre aux acteurs de faire preuve de créativité et d'agilité pour prendre des décisions rapides, pertinentes et ainsi d'adapter notre fonctionnement aux situations changeantes, parfois imprévisibles.

Pour cela, les acteurs de l'Arcade 84 s'engagent à ré-identifier les besoins et les attentes et à redéfinir les rôles et les responsabilités de chaque acteur.

Un processus en cours qui nous permet de pérenniser la qualité de nos prestations pour l'accompagnement avec nos usagers.



## Les projets de l'Arcade 84 pour l'année 2021

Nous avons le désir de mieux échanger et collaborer avec le CAPAS (collectif d'associations pour l'action sociale) et INSOS Genève dont l'Arcade 84 est membre.

Par le biais de futures rencontres, nous souhaitons questionner nos besoins et notre pratique dans la perspective de faire évoluer celles-ci. Ces diverses collaborations permettront également d'échanger sur les attentes, les synergies possibles et souhaitées au sein de ces collectifs.

Auparavant, notre association proposait un atelier bois. Depuis 2019, nous utilisons cet espace pour divers ateliers. En d'autres termes, un espace polyvalent qui accueille les ateliers d'écriture, nature, informatique et cartonnage. Nous avons donc le projet d'aménager l'espace pour répondre aux besoins de chacun de ces ateliers. Nous sommes en train d'effectuer une demande de fonds auprès de la loterie romande pour financer ce projet.

Le comité & l'équipe de l'Arcade 84



## Un quotidien différent

La situation sanitaire met à l'épreuve le travail quotidien de chaque institution. Malheureusement, le 15 mars 2020, l'Arcade 84 a été contrainte de fermer ses portes et de suspendre ses prestations pendant huit longues semaines.

À ce moment-là, notre interrogation principale fut « comment continuer à accompagner nos usagers et à les soutenir dans cette période si particulière ? »

Une nouvelle fois, les membres de l'équipe ont fait preuve de solidarité et de créativité pour y répondre. Nous nous sommes organisés afin de proposer un suivi téléphonique quotidien avec chaque personne. En parallèle, notre projet « la vie continue » est né. Nous avons invité nos usagers à nous envoyer leurs créations (textes, poèmes, photos, dessins, peintures, etc.) et les avons insérées sur notre site internet. Les œuvres étaient consultables sous la forme d'un diaporama qui grandissait au fil des jours, des semaines. Par le biais de ce projet, nous avons gardé un lien personnel et émotionnel important avec les personnes fréquentant l'Arcade 84.

À partir du 11 mai 2020, notre association a progressivement proposé ses prestations habituelles moyennant un accueil réduit et un plan de protection minutieusement respecté. Dès ce jour, la fréquentation de nos usagers à l'Arcade 84 fut élevée. Notre restaurant a rouvert le 8 juin 2020.





Suite aux décisions prises par le Conseil d'État le dimanche 1<sup>er</sup> novembre 2020, notre restaurant qui est un lieu ouvert sur l'extérieur a dû fermer.

Nouvelles mesures ! Nouveaux défis !

C'est pourquoi nous proposons des plats à l'emporter à compter de ce jour. En une semaine, l'équipe de l'Arcade 84 a mis en place le dispositif suivant :

- création d'un flyer afin d'informer les personnes (vitrine et site internet)
- création d'une adresse e-mail pour les réservations
- achats de contenants compostables et compatibles avec un four à micro-onde

Cette organisation nous permet de servir une moyenne de 30 personnes par jour et également de conserver un lien important avec nos usagers et clients qui nous transmettent des retours très touchants.

Cette année 2020 démontre que les membres de l'équipe sont organisés, créatifs, solidaires et compétents.

D'une manière générale, nous sommes heureux d'avoir pu maintenir nos prestations autant que possible et nous espérons vivement ne pas nous retrouver dans l'obligation de suspendre nos activités à nouveau. Nous constatons en effet la grande fragilité de nos usagers dans ce contexte sanitaire et craignons pour leur santé psychique en cas de fermeture totale.



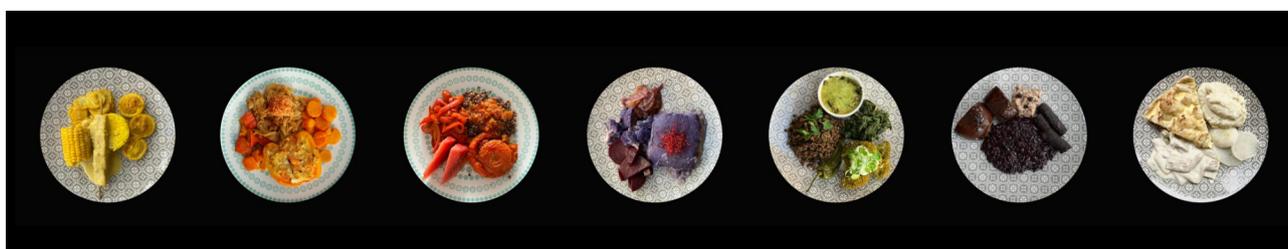
# Semaine du goût 2020

Notre première participation à la Semaine du Goût en 2017 nous a valu de gagner le premier prix de la catégorie « petite restauration ».

Pour l'édition 2020, un accent particulier sera mis sur la cuisine végétarienne, avec un prix spécial qui sera remis au restaurant le plus inventif en la matière. Une nouvelle occasion pour nous de mettre encore plus en avant notre volonté de travailler avec des producteurs locaux. C'est ainsi que, pour notre troisième participation, du 17 au 27 septembre 2020, nous avons choisi la thématique « monochrome ».



Chaque jour, l'équipe de l'atelier cuisine a relevé le défi de préparer deux entrées, un plat végétarien et un dessert mettant en exergue uniquement une couleur (sans colorant alimentaire !). Les couleurs choisies sont le jaune, l'orange, le rouge, le violet, le brun, le noir et le blanc.





Lors de cette troisième édition, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'association Arcade 84 a remporté le **1<sup>er</sup> prix (ex-æquo)** dans la catégorie « développement durable ».

Nous tenons à remercier et féliciter toutes les personnes ayant participé à la confection de ces merveilleux plats.

L'Arcade 84 collabore avec :

- Boucherie Müller (quartier des Grottes) / viande
- Ferme du Lignon / fruits et légumes
- Ferme du Monniati BIO / œufs, fruits et légumes
- Le NID / fruits et légumes
- Jacquat Frères / jus de pommes
- Tschin-Ta-Ni / thé
- Boulangerie Très Alpin / pains et croissants

Pour plus d'informations sur nos participations à la Semaine du Goût n'hésitez pas à consulter notre site internet : [www.arcade84.ch](http://www.arcade84.ch)

# Les ateliers de l'Arcade 84

Les dix ateliers que nous proposons à l'Arcade 84 se déroulent individuellement ou en petits groupes et sont toujours **encadrés par un membre de l'équipe**.

## L'atelier cuisine

Constitué d'une équipe de 5 personnes, il s'agit d'élaborer, de confectionner, un menu servi chaque jour entre 12h00 et 13h45 dans le cadre de notre restaurant. Ce travail d'équipe permet d'offrir aux clients de l'Arcade 84 un plat du jour composé de deux entrées : une soupe ou une salade, deux plats avec une version végétarienne et un dessert.

Chacun s'adonne à une tâche qui lui convient et/ou lui permet de découvrir de nouvelles recettes, des techniques de découpe de légumes ou encore de cuisson. Pour les participants débutants ou passionnés de cuisine, c'est un espace propice à l'expérimentation de multiples saveurs à travers des recettes péchées au fil des saisons explorant des goûts, des odeurs ou des souvenirs.



## L'atelier création

L'atelier propose de s'initier à un projet créatif dans un espace propice. Au sein d'un groupe de 4 à 6 personnes, il est possible d'explorer ses envies et inspirations. Un matériel de base est mis à disposition et peut s'étoffer en fonction des projets développés.



### L'atelier photo

Dans le cadre du pôle créatif, cet atelier a pour but de s'approprier à sa manière la photographie. Elle peut être d'ordre artistique ou simplement à usage pratique. Muni d'une salle numérique ainsi que d'un laboratoire noir et blanc, l'activité permet de mieux comprendre les images que l'on fait et comment les ordonner. Ainsi, le résultat peut être autant un portfolio, qu'un album, galerie web, voire même la réalisation d'une exposition, l'essentiel étant d'avoir du plaisir à faire des photographies.



### L'atelier écriture

En petit groupe, jeux d'écriture, récits personnels, moments de partage.

En tenant compte des envies de chacun. La participation n'exige pas un niveau de français (oral ou écrit) en particulier

### L'atelier informatique

L'atelier informatique répond à des besoins personnalisés. Nous accompagnons les personnes dans un projet à travers différents logiciels en s'adaptant à son rythme ainsi qu'à ses connaissances.

Il est proposé de se familiariser avec les outils bureautiques (Word, Excel, Power Point) ou Internet (mail, recherches adéquates, blog, etc).

L'essentiel étant d'avoir du plaisir à utiliser l'ordinateur.

## L'atelier culture

Une activité qui propose de sortir des murs de l'Arcade 84 avec un groupe de 5-6 personnes. Les sorties peuvent être des balades, des visites d'expositions ou de musées, etc. Le choix s'effectue selon les envies du groupe.

L'atelier s'organise en alternant deux étapes:

La première étape, le groupe se réunit à l'Arcade 84 afin de choisir et de préparer la sortie. La préparation permet de se familiariser avec divers outils (recherche internet, déplacement, etc.)

La deuxième étape, le groupe se donne rendez-vous à l'Arcade 84 et effectue la sortie prévue.

## L'atelier cinéma d'animation

Le cinéma d'animation c'est la création, en individuel ou en collectif, d'un petit film dont les mouvements ne sont pas filmés à l'aide d'une caméra mais décomposés en une multitude de photos. Le projet débute avec une idée, une envie et se poursuit avec l'écriture du scénario.

Au départ très général, il se précise au fil des séances. Viennent ensuite les étapes de création des décors et la recherche des personnages. Une fois ces éléments définis et construits, nous passons aux prises de photos.

Ces dernières sont importées dans un programme de montage qui nous permet d'insérer des musiques et bruitages divers et variés. Pour terminer, des génériques de début et de fin viennent clôturer l'œuvre.





### L'atelier mouvement

En petit groupe de 4 à 6 personnes, mouvements en douceur, debout, au sol sur un tapis de yoga, jeux de ballons, marche lente, danse improvisée, relaxation, moments de discussion.

Toujours en tenant compte des envies et des limites de chacun.

Il est possible de participer même avec un problème physique.

### L'atelier nature

Au fil du temps, des saisons, des balades, des découvertes, l'atelier nature composé d'un groupe de 2 à 3 personnes, propose de semer, planter, arroser, regarder pousser, récolter, dans son jardin urbain situé derrière l'Arcade 84.



### L'atelier cartonnage

À partir d'un matériau recyclé, l'atelier invite à créer des objets voire des meubles, en fonction des aspirations et projets personnels.

D'un matériau de base qui, à première vue paraît fragile, les projets se construisent et se solidifient étape par étape.

# Présentation

L'Arcade 84 est un lieu de vie, de soins et d'activités, destiné à des personnes souffrant de troubles psychiques. Elle est composée de deux associations travaillant dans la même structure :

- un centre de jour, l'association Arcade 84 à but non lucratif
- un centre d'ergothérapie indépendant, organisé sous forme associative et régi par la LAMal

Les responsables de ces deux associations et l'équipe travaillent conjointement dans les deux structures.

Le personnel de la structure est qualifié et composé de travailleurs sociaux, d'ergothérapeutes et d'un photographe qui unissent leurs compétences afin de faire de l'Arcade 84 un lieu unique à Genève.

Notre association propose deux types de prestations bien distinctes et complémentaires :

- des prestations sociales (accueil, entretiens, repas et ateliers) dont les buts sont de favoriser l'intégration, de permettre aux personnes de (re)découvrir leurs intérêts et de lutter contre l'isolement social. En d'autres termes, stabiliser, améliorer l'état psychique et l'autonomie des personnes aux moyens d'activités.

- des prestations d'ergothérapie communautaire par le biais d'ateliers divers. Les prestations sont associées à une prise en charge médicale des usagers.

Pour le bien-fondé de nos objectifs et de nos valeurs, ces prestations nécessitent un territoire socialement ouvert, en ville, disposant d'ateliers offrant soins et soutiens thérapeutiques. Une même personne peut bénéficier des deux prestations.



## **Public cible**

L'Arcade 84 accueille des personnes adultes souffrant de troubles psychiques, tant en besoin d'un encadrement de soins de santé que d'un projet d'activités. Nous sommes qualifiés pour y répondre. Les troubles psychiques dont souffrent les usagers sont persistants et cette durée dans le temps a comme corollaire marginalisation et exclusion sociale.

Notre objectif est non seulement de développer avec ces personnes des projets en accord avec leurs besoins et leurs envies mais aussi de leur permettre de sortir de l'exclusion sociale dont elles sont victimes. Notre philosophie est de ne rien imposer mais de suggérer des activités lorsque ces personnes ne sont pas en mesure de le faire elles-mêmes directement. La nécessité d'un lieu respectueux et reconnaissant de leur vie s'est donc imposé pour ces personnes qui, ayant déjà bénéficié des prestations d'ergothérapie et ne sont alors plus en demande de soins, peuvent revenir pour s'exprimer, dans une relation décontractée et occasionnelle.

## **Objectifs**

À la périphérie du terrain médical, nous voulons apporter à l'utilisateur des réponses à ses questions essentielles. Nous abordons sa santé dans une perception vitale et non pas spécifique à un comportement ou à des symptômes. Nous voulons offrir des prestations qui suscitent le désir et qui prennent en compte les propos les plus ténus, les espoirs les plus enfouis, dans une relation et un contrat qui se veulent de solidarité, de convivialité et de reconnaissance.

Dans ce sens, l'objectif est de donner une possibilité à l'utilisateur de sortir de l'isolement social et de s'investir dans un des ateliers que nous proposons. Par ce biais, des échanges sont générés entre une clientèle de quartier et les usagers.

## **Mission**

Notre mission est d'offrir un espace d'accueil visant à créer ou recréer un lien social entre la personne et la communauté, et donc de limiter l'isolement social généré par les difficultés psychiques. L'Arcade 84 est un espace ouvert à une clientèle de quartier, où les usagers peuvent être écoutés, peuvent échanger et s'impliquer dans une activité.

# Fréquentation au Centre de jour

**En 2020, nous avons reçu 109 demandes : 72 nouvelles personnes se sont intégrées dans le cadre des activités de l'Arcade 84. Ce sont donc 224 personnes qui ont un contrat Centre de jour et 156 personnes (81 hommes et 75 femmes) qui ont bénéficié de nos prestations (voir nos trois programmes).**

Nous avons régulièrement entre 5 et 15 demandes en attente.

**L'ensemble de ces prestations représente un volume de 2928.5 journées de présence.**

Le centre de jour a une capacité d'accueil est de 20 places par jour. Nous assurons ces prestations grâce à 3,8 postes pour l'encadrement d'animation et 1,1 poste pour l'administration et l'entretien.

Nos prestations correspondent à cinq types d'activités :

- accueil, orientation
- repas
- entretiens
- socialisation et entraide
- activités



Nous avons défini 3 programmes :

**programme 1**

accueil, entretien, socialisation et entraide, repas et activités occasionnelles : **22** personnes

**programme 2**

accueil, entretien, socialisation et entraide, repas et activités régulières : **36** personnes

**programme 3**

accueil, entretien, socialisation et entraide, repas et activités en collaboration avec les prestations d'ergothérapie : **98** personnes

**Sur les 224 personnes bénéficiant d'un contrat Centre de jour, 68 personnes n'ont pas utilisé nos prestations durant l'année (voir tableau de bord).**

Nous avons répondu à un grand nombre de demandes d'information et de collaboration avec des groupements et institutions dans les domaines sanitaire et social.

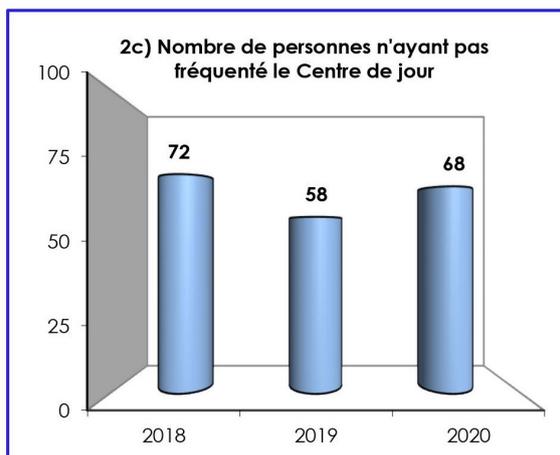
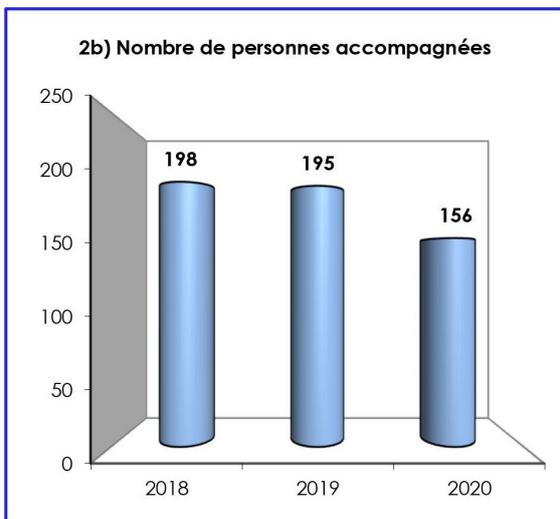
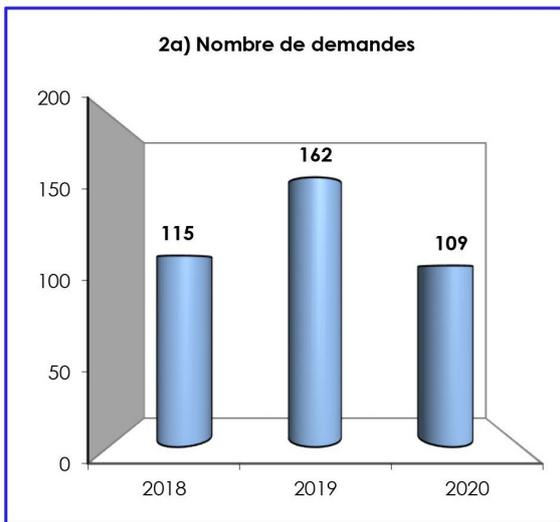


# Usagers & Reflets de l'activité

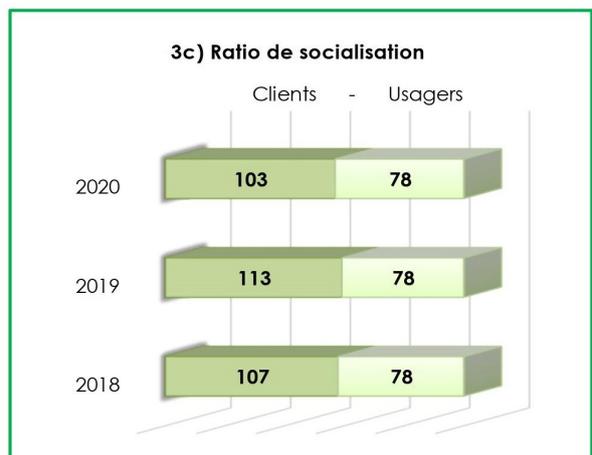
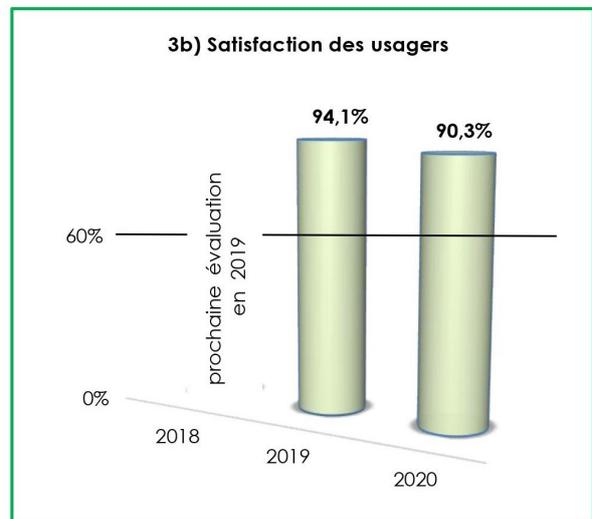
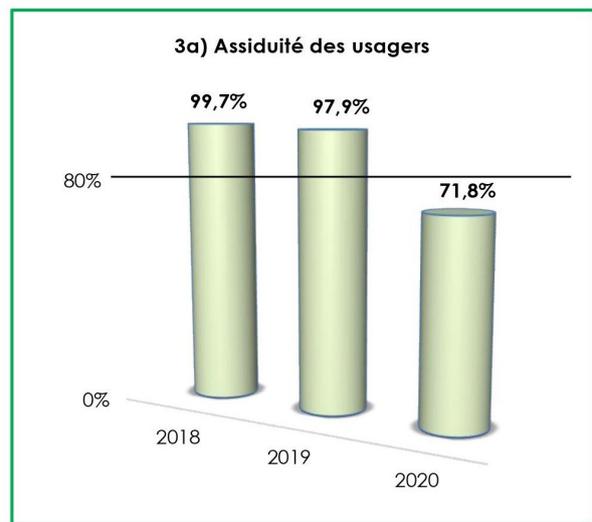
## ASSOCIATION ARCADE 84

### USAGERS & REFLETS DE L'ACTIVITE

#### USAGERS



#### REFLETS DE L'ACTIVITE



# Tableau de bord

## 1. FINANCES

	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
- Revenus / autofinancement	<b>156'756</b>	<b>144'138</b>	<b>109'678</b>
- Subventions	<b>475'665</b>	<b>520'714</b>	<b>506'620</b>
- Charges	<b>-619'613</b>	<b>-696'105</b>	<b>-624'952</b>

## 2. USAGERS - REFLETS DE L'ACTIVITE

2 a) Nombre de demandes	<b>115</b>	<b>162</b>	<b>109</b>
2 b) Nombre de personnes accompagnées	<b>198</b>	<b>195</b>	<b>156</b>
2 c) Nombre de personnes n'ayant pas fréquenté le Centre de jour	<b>72</b>	<b>58</b>	<b>68</b>
- personne(s) ayant trouvé une activité salariée ou formation	5	4	2
- personne(s) ayant trouvé des activités encadrées et/ou bénévolat	19	14	13
- personne(s) ayant continué une thérapie	37	28	38
- personne(s) continuant des activités de développement personnel	8	10	14
- personnes(s) partie(s) en voyage ou à l'étranger	3	2	1
- résiliation de contrat	-	-	-
- L'équipe a mis fin au contrat	-	-	-
- décès	-	-	-

## 3. REFLETS DE L'ACTIVITE

3 a) Assiduité des usagers aux activités	<b>99.7%</b>	<b>97.9%</b>	<b>71.8%</b>
3 b) Satisfaction des usagers	-	<b>94.1%</b>	<b>90.3%</b>
3 c) Ratio de socialisation sur la totalité (clients / usagers)	<b>1.38</b>	<b>1.37</b>	<b>1.32</b>
Equivalence en pourcentage du ratio	58 / 42	57.2 / 42.2	57 / 43
- Clientèle extérieure ( <u>moyenne hebdomadaire</u> )	<u>107</u>	<u>113</u>	<u>103</u>
- Usagers ( <u>moyenne hebdomadaire</u> )	<u>78</u>	<u>78</u>	<u>78</u>

## 4. INNOVATION ET APPRENTISSAGE

*Référence principale = Système Qualité & Revues de direction*

4 a) Non-conformités majeures			
- Nombre de non-conformités majeures observées	0	0	0
4 b) Non-conformités mineures			
- Nombre de non-conformités mineures observées	1	3	3
4 c) Recommandations auditeur qualité externe			
- Nombre de recommandations proposées	3	3	3
- Nombre de recommandations effectuées/en cours d'exécution	3	3	3
4 d) Nombre de contrôles internes			
- Nombres d'audits internes effectués	2	2	3

# Commentaires des indicateurs

## 1. Finances

Cet indicateur trouve son utilité principale dans un système comparatif de deux ordres :

- constater l'évolution, sur plusieurs périodes comptables, des différents postes financiers mentionnés
- pouvoir évaluer l'importance de chacune de ces ressources financières dans l'équilibre budgétaire de l'association

L'association Arcade 84 est soumise au contrôle ordinaire et établit ses comptes annuels en conformité avec les normes Swiss GAAP RPC, en particulier la RPC 21.

## 2. Usagers

### a) Nombre de demandes

Cet indicateur permet d'évaluer l'intérêt concernant les prestations offertes par le Centre de jour, ces dernières s'intégrant dans le réseau genevois de prise en charge relatif à la santé mentale.

### b) Nombre de personnes accompagnées

Nous désirons accompagner les personnes avec flexibilité en fonction de leur demande spécifique. Notre Centre de jour a une capacité d'accueil de 20 places par jour. Cet indicateur reflète la propension du Centre de jour à accomplir cette prise en charge individualisée.

### c) Nombre de personnes n'ayant pas fréquenté le Centre de jour

Un contrat Centre de jour n'a pas de limite dans le temps. Une personne ne venant pas durant une année civile conserve toutes les prestations qu'offre le Centre de jour. Cependant, nous lui envoyons un courrier postal mentionnant que son contrat Centre de jour est en veille. Si la personne le désire, il lui est donc possible de revenir à l'Arcade 84 à tout moment et son contrat Centre de jour est réactivé.

## 3. Reflets de l'activité

### a) Assiduité des usagers

Cette mesure permet d'évaluer l'attractivité de nos prestations et de notre travail, en indiquant une mesure de continuité dans la fréquentation du Centre de jour par les usagers. Cet indicateur est déterminé par notre contrat de prestations avec l'État de Genève (2018–2021) concernant les centres de jour. La subvention octroyée



est fortement liée à cet indicateur où un minimum de 80% d'occupation est requis.

*b) Satisfaction des usagers*

Cette mesure provient d'un sondage effectué tous les deux ans (déterminé par le système qualité ISO-9001) auprès des usagers du Centre de jour. Cette évaluation a pour objectif de mettre en exergue d'éventuels dysfonctionnements et/ou critiques perçus par les personnes. Un taux de 60% de satisfaction doit être obtenu afin de convenir à nos exigences.

*c) Ratio de socialisation (clients/usagers)*

Cette mesure est le rapport entre la fréquentation du Centre de jour par des clients (externes) et les usagers. L'objectif majeur étant de favoriser la socialisation et de (re)créer du lien social, il nous importe d'évaluer la fréquentation du Centre de jour par des tiers. Cette mesure est produite à travers au moins trois relevés ponctuels répartis dans l'année, chacun portant sur une durée totale d'une semaine. Le ratio doit être au minimum de 1, autrement dit : la clientèle extérieure doit représenter au moins 50% de la clientèle totale fréquentant le restaurant.

#### **4. Innovations et apprentissages**

*a) Nombre de non-conformités majeures*

Cela implique une remise en question de l'accréditation du système qualité ISO-9001.

*b) Nombre de non-conformités mineures*

Les non-conformités mineures sont à appréhender en tant que procédures pouvant potentiellement faire l'objet d'améliorations. Ces améliorations proposées par les auditeurs ne remettent pas en question l'accréditation, mais font l'objet d'une discussion avec ces derniers.

*c) Nombre de recommandations*

Nous nous engageons à répondre à la moitié des recommandations conseillées par les auditeurs.

*d) Nombre de contrôles internes*

Une attention constante est portée sur l'évolution et la pertinence du processus de notre système qualité. Cet indicateur met en exergue les réflexions proposées pour l'améliorer.

# Rapport de l'organe de révision



**GAS Global Audit Services SA, Genève**

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale des membres de  
**l'ASSOCIATION ARCADE 84, GENEVE**

Genève, le 19 avril 2021

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'ASSOCIATION ARCADE 84, GENEVE comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de financement, le tableau de variation du capital et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire par l'organe de révision.

## *Responsabilité du Comité*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC (en particulier la RPC 21), aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Rue Ferrier 14 · CH-1202 Genève · T +41 (0)22 737 0150 · F +41 (0)22 737 0151 · info@gas-sa.ch · www.gas-sa.ch

 **EXPERT SUISSE** et Membre FIDUCIAIRE SUISSE

TVA n° CHE-100.365.732 TVA

# Rapport de l'organe de révision

## *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les lois, règlements et directives suivantes, CO, CC, LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF, directives étatiques, ainsi qu'aux Swiss GAAP RPC. En outre, la comptabilité et les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## **Rapport sur d'autres dispositions légales**

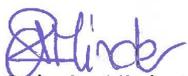
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à la directive transversale de l'Etat de Genève pour la présentation et la révision des états financiers qui fait référence à l'art.728a al.1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité.

Lors de notre audit, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que l'ASSOCIATION ARCADE 84, GENEVE n'a pas pris les dispositions pour respecter les obligations énoncées à l'art. 113. al 1, let. A à E OIMF afférentes à la négociation de dérivés.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

**GAS Global Audit Services SA**



Catherine Minder-Reynard  
Expert réviseur agréée  
Réviseur responsable



Alain Giffmi  
Expert réviseur agréé

Annexes : comptes annuels

# Bilan

## ASSOCIATION ARCADE 84

### Bilan

au 31 décembre 2020

Avec chiffres de l'année comparative

En Francs Suisses

ACTIF	Notes	2020	2019
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités		171 645	141 318
Produits à recevoir	2.1 a	4 484	–
Charges payées d'avance	2.1 b	1 586	2 728
<b>Total Actif circulant</b>		<b>177 715</b>	<b>144 046</b>
<b>Actif immobilisé</b>			
Immobilisations financières (garanties de loyer)		9 969	9 968
Immobilisations corporelles	2.2	19 790	36 341
<b>Total Actif immobilisé</b>		<b>29 759</b>	<b>46 309</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>207 474</b>	<b>190 355</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Fonds étrangers à court terme</b>			
Compte courant Ergothérapie		87 315	47 954
Autres dettes		4 909	7 215
Créanciers salaires et charges sociales		29 336	23 727
Charges à payer	2.1 c	8 457	9 135
<b>Total Fonds étrangers à court terme</b>		<b>130 017</b>	<b>88 032</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Créancier Etat de Genève (traitement résultat)	2.5	–	–
<b>Total Fonds étrangers à long terme</b>		<b>–</b>	<b>–</b>
<b>Capital des fonds</b>			
Fonds affectés	2.3	26 842	42 956
<b>Total Capital des fonds</b>		<b>26 842</b>	<b>42 956</b>
<b>Capital de l'organisation</b>			
Fonds liés générés	2.4	53 000	53 000
Résultats cumulés		6 368	24 812
Réserve « part de subvention non dépensée »	2.5	–	3 433
Résultat de l'exercice	2.5	(8 753)	(21 877)
<b>Total Capital de l'organisation</b>		<b>50 615</b>	<b>59 368</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>207 474</b>	<b>190 355</b>

# Comptes de profits et pertes

## ASSOCIATION ARCADE 84

### Compte de résultat au 31 décembre 2020

Avec chiffres de l'année comparative

En Francs Suisses

PRODUITS	Notes	2020	2019	Budget 2020
Subventions, aides des collectivités publiques	3.1	506 620	520 714	506 820
Cotisations, dons		700	80	2 000
Produits liés aux activités	3.2	79 212	117 530	125 000
Autres produits		29 666	26 529	23 180
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>616 198</b>	<b>664 852</b>	<b>657 000</b>
<b>CHARGES</b>				
<b>Charges liées aux activités</b>				
Frais de personnel	3.3	385 501	400 464	383 850
Indemnités usagers		7 245	10 551	12 000
Dépenses liées aux activités	3.4	54 619	79 416	69 000
<b>Total charges liées aux activités</b>		<b>447 365</b>	<b>490 432</b>	<b>464 850</b>
<b>Frais administratifs</b>				
Frais de personnel	3.3	90 417	111 370	111 150
Frais des locaux		49 588	51 584	60 000
Frais administratifs et de bureau	3.5	36 307	41 772	37 800
Amortissements	2.2	16 551	18 258	20 000
<b>Total frais administratifs</b>		<b>192 864</b>	<b>222 984</b>	<b>228 950</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>640 228</b>	<b>713 416</b>	<b>693 800</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(24 030)</b>	<b>(48 563)</b>	<b>(36 800)</b>
Produits financiers		1	2	–
Charges financières		(837)	(108)	(500)
<b>RESULTAT AVANT AFFECTATION DES FONDS</b>		<b>(24 866)</b>	<b>(48 669)</b>	<b>(37 300)</b>
Attributions au fonds affectés		–	–	–
Utilisation des fonds affectés		16 113	17 418	20 000
<b>RESULTAT AVANT REPARTITION</b>		<b>(8 753)</b>	<b>(31 251)</b>	<b>(17 300)</b>
Part des subv. non dépensées à restituer (exercice en cours)	2.5	–	9 375	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE APRES REPARTITION</b>		<b>(8 753)</b>	<b>(21 877)</b>	

Les états financiers complets peuvent être obtenus sur demande auprès des responsables de l'Arcade 84.

# Le comité & l'équipe

## **Comité**

Richard Vuagniaux, président  
François Duquesne, secrétaire  
Pierre Huber, trésorier  
Dominique Fuhrer, membre  
Philippe de Girard, membre

Lors de notre assemblée générale extraordinaire du mardi 29 septembre 2020, le renouvellement de notre comité a été validé. Les membres sortants sont Francis Loser, Claudio Testori, Nicole Rossy, Isabelle Csupor, Sabrina Steffen, Gaël Riondel.

## **Responsable Centre de Jour**

Patrick Calabro (à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020)  
Elena von Flüe (jusqu'au 30 septembre 2020)

## **Contrôleur aux comptes externes**

Global Audit Services SA. Genève

## **Equipe encadrement socio-éducatif**

Béatrice Bernet-Metroz, aide-animatrice  
Maxime Fae, animateur  
Fabio Galante, aide-animateur  
Catherine Hofstetter, aide-animatrice  
Chantal Mintz, animatrice  
Valérie Oppel, animatrice  
Déborah Villars, animatrice et Responsable du Centre d'ergothérapie

## **Administration et hôtellerie**

Alberto Caridad, administrateur  
Isabel Colomer, secrétariat  
Jean-Claude Fauvée, entretien

# Statuts de l'association

## I. Dénomination et Siège

### article 1

L'« association Arcade 84 » est une association sans but lucratif régie par les présents statuts et subsidiairement par les articles 60 et suivants du Code civil suisse. Elle est indépendante des organisations politiques, syndicales et religieuses.

### article 2

Le siège de l'association se trouve à Genève.

## II. But

### article 3

L'association Arcade 84 a pour but de :

favoriser l'intégration dans la vie sociale, quotidienne et professionnelle de personnes présentant un handicap psychique par la participation aux activités et à la vie du Centre de jour.

favoriser la création de liens sociaux entre la personne et la communauté afin de limiter l'isolement social généré par les difficultés psychiques.

développer un travail de conseil, de soutien et d'accompagnement social et communautaire.

participer au développement et à la reconnaissance du droit des personnes en situation de handicap.

promouvoir la création, l'animation et la gestion d'arcades et d'ateliers en ville de Genève, poursuivant les mêmes buts.

## III. Membres

### article 4

Peut faire partie de l'association toute personne physique ou morale partageant ses buts. L'article 5 est réservé.

### article 5

La qualité de membre s'acquiert sur requête par décision du comité qui statue souverainement et n'a pas à motiver un refus.

Les personnes salariées par l'association ne peuvent pas devenir membre de celle-ci. Si une personne membre de l'association devient salariée de celle-ci, elle perd automatiquement sa qualité de membre.

Les salariés de l'association peuvent être invités à participer, à titre consultatif et sans droit de vote, à une ou des réunions du comité, du bureau et /ou de l'assemblée générale.

### article 6

Chaque membre peut en tout temps donner sa démission de l'association.



## IV. Organes

### article 7

Les organes de l'association Arcade 84 sont :

- l'assemblée générale
- Le comité
- Le bureau du comité
- L'instance de contrôle indépendante

#### L'assemblée générale

### article 8

L'assemblée générale est le pouvoir suprême de l'association. Elle est composée de tous les membres.

### article 9

L'assemblée générale se réunit une fois par an en session ordinaire. Elle peut, en outre, se réunir en session extraordinaire sur demande du comité ou si le cinquième des membres en fait la demande.

### article 10

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires sont convoquées par le comité quinze jours au moins à l'avance. La convocation indique l'ordre du jour. Toute proposition doit parvenir au comité 5 jours au moins avant l'assemblée.

### article 11

L'assemblée générale est valablement constituée quel que soit le nombre des membres présents.

### article 12

L'assemblée générale prend toutes ses décisions à la majorité des voix exprimées, hormis la décision de dissolution de l'association.

### article 13

L'assemblée générale est compétente pour :

- modifier les statuts de l'association.
- élire les membres du comité et le président ou la présidente.
- approuver le rapport annuel d'activités.
- fixer les objectifs de l'association pour l'année à venir.
- approuver le budget et les comptes et donner décharge au comité sortant.
- fixer le montant des cotisations annuelles.
- désigner l'instance de contrôle externe (cf art. 55 du ccs).
- prononcer l'exclusion d'un membre.
- décider la dissolution de l'association.
- 

#### Le comité

### article 14

Le comité se compose au minimum de 5 membres élus par l'assemblée générale. Il décide de la répartition des fonctions en son sein.

La durée du mandat est de un an renouvelable.

Le comité se réunit autant de fois que les affaires de l'association l'exigent, mais au minimum 4 fois par an.



## **article 15**

Le comité est chargé:

- de garantir la cohérence de l'association par rapport à sa mission, ses objectifs et ses prestations.
- de veiller au bon fonctionnement général de l'association.
- de convoquer les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.
- de prendre les décisions concernant la gestion du personnel, les finances, la représentation vis-à-vis des tiers conformément au règlement sur la répartition des tâches.
- de prendre les décisions relatives à l'admission des membres.
- de proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre, après que celui-ci en ait été dûment informé
- de veiller à l'application des statuts, de rédiger les règlements et d'administrer les biens de l'association.
- 

## **Le bureau du comité**

### **article 16**

Le bureau du comité est composé du président ou de la présidente et de la coordination. Il se réunit en fonction des tâches courantes qui concernent le comité et la coordination.

## **V. Finances**

### **article 17**

Le financement de l'association Arcade 84 est assuré par les cotisations de ses membres, des dons individuels et collectifs, des subventions communales, cantonales et fédérales, des revenus et des biens mobiliers acquis.

### **article 18**

Les comptes sont vérifiés par une instance extérieure à l'association et présentés à l'approbation de l'assemblée générale. Les comptes seront mis à disposition des membres dix jours avant leur approbation.

### **article 19**

L'association ne répond que sur sa fortune propre, à l'exclusion de la fortune de ses membres.

## **VI. Dissolution**

### **article 20**

La dissolution de l'association peut être décidée par l'assemblée générale convoquée à cet effet. Elle prend sa décision à la majorité des 3/4 des membres de l'association.

Si l'assemblée générale convoquée à cet effet ne réunit pas le nombre de membres prévu à l'article 20, une nouvelle assemblée générale est convoquée. Elle prend sa décision à la majorité des 3/4 des membres présents.

### **article 21**

Les liquidités disponibles dans l'éventualité d'une dissolution de l'association Arcade 84 seront transférées à une association poursuivant un but similaire à celui de l'association Arcade 84.

Annexe : règlement concernant la répartition des tâches entre le comité, la coordination et l'équipe

# Remerciements

Nous tenons à remercier chaleureusement :

- la République et Canton de Genève
- les donateurs
- les clients
- les membres et sympathisants de l'Association pour leur soutien financier

Merci à chacun d'entre vous pour vos dons.

**IBAN : CH06 0078 8000 H077 5597 6**



## **ARCADE 84**

Rue Schaub 3  
1202 Genève  
Tel : 022 734 32 73  
info@arcade84.ch  
www.arcade84.ch

## Table des matières

Un vent nouveau souffle sur l'Arcade 84.....	1
Un quotidien différent .....	3
Semaine du goût 2020 .....	5
Les ateliers de l'Arcade 84 .....	7
Présentation .....	11
Fréquentation au Centre de jour .....	13
Usagers et reflets de l'activité .....	15
Tableau de bord .....	16
Commentaires des indicateurs .....	17
Rapport de l'organe de révision .....	19
Bilan .....	21
Comptes de profits et pertes .....	22
Le comité et l'équipe.....	23
Statuts de l'association .....	24
Remerciements .....	27

